

ÉLECTIONS 2023

societe.union@sonapresse.com

Ogooué-Ivindo : dans la sérénité

Olivier Ndemni
Makokou/Gabon

PLUS de 24 heures après la tenue des élections générales de samedi dernier, les premières tendances issues de ce scrutin dans la province de l'Ogooué-Ivindo étaient toujours attendues hier en fin d'après-midi. Contactée, la Commission provinciale du CGE a affirmé qu'elle n'avait pas encore reçu le moindre procès-verbal émanant des différentes Commissions locales.

Même la Commission communale de Makokou dont nous avons joint le président Romain Nzaou n'avait toujours pas livré le secret de ses 36 bureaux de vote.

Selon une source, l'arrivée tardive des procès-verbaux des 36 bureaux communaux à son siège n'aurait pas permis à la Commission de procéder à

temps à toutes les vérifications et corrections éventuelles. Car, disons-le tout net, les opérations de vote ont été émaillé de nombreux couacs, à commencer par le fait que lorsque certains bureaux de vote ont commencé à recevoir les électeurs à partir de 8 heures, d'autres en revanche n'ont débuté qu'à 11 heures voire plus.

Autre raté, les électeurs ayant entamé le vote à 8 heures se sont retrouvés, en ce qui concerne la présidentielle, avec les bulletins des 19 candidats initialement en lice bien qu'une notification avait été faite au CGE de retirer les bulletins ceux d'Alexandre Barro Chambrier, Paulette Missambo, Mike Jocktane et Raymond Ndong Sima. Ce n'est qu'autour de 11 heures que le CGE, tentant de corriger le tir, a fait observer cette mesure. Reste que devant les bureaux de vote qui continuaient de recevoir du

monde la question était alors de savoir ce que la Commission ferait des votes des personnes ayant accompli leur devoir citoyen entre 8 heures et 11 heures.

En outre, l'on dénonce ici le fait que certaines personnes se sont retrouvées à diriger des bureaux de vote sans avoir été formés au préalable. Pis, d'autres découvraient séances tenante qu'ils avaient été enrôlés à leur insu dans la composition des bureaux de vote. Aux Commissions départementales, l'acheminement des procès-verbaux vers la Commission provinciale, constitue un gros souci du fait notamment



Photo: Landry Ekomba Ndombe

Le bureau de la Commission provinciale du CGE dont le président Delphin Mapaga (centre).

de la précarité des voies de communication.

Dans l'ensemble de la province, les élections se sont déroulées

dans le calme. Les populations autant que les candidats attendent patiemment les résultats.

Des couacs sans grande conséquence

SCOM
Oyem/Gabon

Le processus électoral dans la province du Woleu-Ntem n'a pas été un long fleuve tranquille pour le Centre gabonais des élections (CGE). Au regard des nombreux couacs qui se sont glissés. Lesquelles imperfections ont immédiatement été relayées auprès de cette organisation par les représentants des candidats à la course aux élections générales. Afin d'en savoir un peu plus sur ces manquements décriés, avant même l'ouverture des bureaux de vote dans le Septentrion, nous nous sommes rapprochés président du CGE provincial. En effet, quant à ces ratés à

l'allumage, Appolinaire Ondo Mve affirme d'emblée que "les opérations se sont globalement bien passées, peu après que nos équipes aient eu la maîtrise des difficultés dans la matinée". Selon le coordonnateur général des démembrements du CGE dans la province du Woleu-Ntem, "ces ratés sont essentiellement dû à l'arrivée quelque peu tardive de la logistique".

Non sans préciser que, au demeurant, ces imperfections ayant entachées le démarrage du vote sont de l'ordre de 10%. D'après monsieur Ondo Mve, c'est d'ailleurs dans le but de rattraper le coup, que le vote a dû être prolongé au-delà de l'heure légale de fermeture des bureaux, partout où le timing de départ n'a pas été respecté.

Woleu-Ntem : lenteur au démarrage

Styve Claudel ONDO MINKO
Oyem/Gabon

Le scrutin comptant pour les élections générales a bel et bien eu lieu dans la province du Woleu-Ntem. Et si les électeurs ont pu choisir leur président de la République, ainsi que leurs représentants à l'Assemblée nationale et au sein des conseils municipaux et départementaux, le processus a cependant connu des couacs que la Commission électorale provinciale s'est efforcée de corriger du mieux qu'il pouvait. En effet, à quelques minutes seulement de l'ouverture des bureaux de vote, un responsable politique de l'opposition a d'emblée désapprouvé le fait que tous les représentants des candidats de son camp n'étaient pas encore en possession des documents administratifs leur permettant d'avoir accès aux différents bureaux de vote à Oyem, le chef-lieu de la province septentrionale. En plus de ce que toutes les urnes n'étaient pas encore en place. Toute chose ayant amené le cadre politique proche de la plateforme "Alternance 2023" à se rendre promptement du côté de la Commission provinciale, de



Photo: DR

Plusieurs bureaux de vote ont ouvert en retard.

sorte qu'une solution soit trouvée relativement à ces manquements flagrants.

Dans le 2e arrondissement, au lycée d'Etat Richard-Nguema-Bekale, les scrutateurs des deux bureaux y aménagés, étaient encore en train d'attendre les urnes aux alentours de 8 heures 10 minutes. "Le responsable du centre est allé les chercher à la mairie du deuxième arrondissement qui abrite le siège du CGE départemental et une fois que ce matériel sera là, nous allons débiter les opérations", a confié un des scrutateurs.

A l'école d'Application d'Oyem, il était 8 heures 50 quand nous avons trouvé les scrutateurs en pleine mise en place du dispositif au bureaux numéro 3.

Il se posait aussi un problème de salles permettant d'aménager les bureaux 1 et 2. A 9 heures 45, les choses sont rentrées dans l'ordre au lycée d'Etat Richard-Nguema-Bekale, où les représentants de tous les candidats étaient enfin en salle...

Et, parallèlement, les représentants de l'opposition faisaient procéder au retrait des bulletins des anciens candidats de la plateforme "Alternance 2023".

A Minvoul, il y a eu également un retard à l'allumage. Si le vote a débuté dans certains bureaux, le processus a par la suite été interrompu. Et pour cause, des bulletins manquaient à l'appel, une situation aussitôt repercutée auprès du CGE départemental...